

Annexes

1. Démarches administratives

1.1. Demande d'avis du Collège des Enseignants

Demande d'avis au Comité d'Ethique dans le cadre des mémoires des étudiants du Master en Sciences de la Santé publique

(Version finale acceptée par le Comité d'Ethique en date du 06 octobre 2016)

Ce formulaire de demande d'avis doit être complété et envoyé par courriel à mssp@uliege.be. Si l'avis d'un Comité d'Ethique a déjà été obtenu concernant le projet de recherche, merci de joindre l'avis reçu au présent formulaire.

1. Etudiant (prénom, nom, adresse courriel) :

Debolle Lisa – lisa.debolle@hotmail.fr ou lisa.debolle@student.uliege.be

2. Finalité spécialisée : Patient critique

3. Année académique : 2020-2021

4. Titre du mémoire :

« Comment rendre compte de l'identification de potentiels donneurs d'organes décédés par le staff psycho-médico-infirmier des unités de soins intensifs ? »

5. Promoteur(s) (titre, prénom, nom, fonction, adresse courriel, institution) :

a. Docteur Yoann Marechal : pédiatre intensiviste et Docteur en sciences médicales

yoann.marechal@chu-charleroi.be

CHU Maie-Curie (Charleroi)

b. Madame Cinderella Noel : coordinatrice locale des donneurs d'organes et infirmière de recherche clinique USI

cinderella.noel@chu-charleroi.be

CHU Marie-Curie (Charleroi)

6. Résumé de l'étude

a. Objectifs

Comprendre le processus d'identification de potentiels donneurs d'organes décédés par le staff psycho-médico-infirmier des unités de soins intensifs d'hôpitaux belges actifs dans le don d'organes pour développer ultérieurement un outil d'aide informatisé permettant d'impacter la reconnaissance de ces potentiels donneurs.

b. Protocole de recherche (design, sujets, instruments,...) (+/- 500 mots)

Cette étude porte sur l'exploration des processus d'identification de potentiels donneurs d'organes décédés au sein des unités de soins intensifs par le staff psycho-médico-infirmier. Elle présente un design de recherche qualitative dit « recherche action ». En effet, l'intérêt est porté sur le personnel psychologue, médical et infirmier qui, dans leur contexte professionnel, ont l'opportunité de mettre en œuvre, au regard de leurs compétences et de leurs savoirs expérientiels, une action pour

répondre à un besoin spécifique qui est le manque d'identification de potentiels donneurs d'organes décédés. Par ailleurs, leur participation active permettra, ultérieurement, le développement d'un outil informatisé standardisé en vue d'impacter ce besoin.

Ensuite, la dynamique multidisciplinaire au sein d'un processus de don et la diversité des structures hospitalières actives dans le don d'organes amènent à un choix raisonné d'un échantillon stratifié et selon des critères. Plusieurs structures hospitalières ont été sélectionnées selon le type de structure (catholique ou libre), mais également selon l'activité relative au don d'organes et le nombre de lits de soins intensifs (centre de transplantation, moyenne et petite structure). Dès lors, les hôpitaux retenus dans le cadre de cette étude sont les suivants : Erasme, Saint-Luc, CHU Marie-Curie, Notre-Dame Charleroi, le Centre de Santé des Fagnes et la Clinique Notre-Dame de Grâce de Gosselies. Une invitation à la participation sera envoyée à l'ensemble des infirmiers, des médecins et des psychologues de ces structures.

Par ailleurs, la technique de collecte des données pour cette étude est l'entretien semi-dirigé. Celui-ci sera préparé à l'aide d'un guide d'entretien qui présentera les différents thèmes et questions à aborder, de manière individuelle, selon une certaine chronologie et avec une limite de temps anticipée. Dès lors, au moins un infirmier, un psychologue et un médecin de chaque structure citée ci-dessus passera cet entretien sur base volontaire après avoir librement consenti à participer à la recherche. Ces séances seront planifiées à travers un fichier partagé en ligne et se feront par visioconférence via le logiciel Lifesize. Leur enregistrement sera soumis à l'accord de chaque participant. Une fois l'étude terminée, ces enregistrements seront alors supprimés.

Par la suite, des focus group seront envisagés avec ces mêmes professionnels et selon les résultats obtenus des entretiens individuels. Ils permettront d'enrichir les données d'interactions entre différents professionnels (de différentes structures, de différentes fonctions) dans une dynamique d'échange et de partage des savoirs. Un guide d'animation sera établi au préalable.

La retranscription, le traitement et l'analyse des données se feront de manière informatisée et à l'aide de logiciels comme Word, Excel et NVivo. L'analyse sera thématique de sorte à synthétiser les entretiens en thèmes. Elle a été choisie afin de repérer les éléments clés pertinents qui permettront de répondre aux hypothèses, à l'objectif et à la question de recherche. Par ailleurs, elle permettra également de repérer des éventuelles divergences et convergences dans les propos des professionnels des différents sites hospitaliers. Une arborescence inspirée de la méthode de construction de l'effet miroir sera également réalisée.

Pour finir, les éléments tirés des discours des professionnels interrogés inspireront la création d'un outil informatisé standardisé qui visera à impacter l'identification de potentiels donneurs d'organes décédés par les staffs psycho-médico-infirmiers des unités de soins intensifs mais qui ne sera pas testé dans le cadre de cette étude.

7. Afin de justifier si l'avis du Comité d'Ethique est requis ou non, merci de répondre par oui ou par non aux questions suivantes :

1. L'étude est-elle destinée à être publiée ? Non
2. L'étude est-elle interventionnelle chez des patients (va-t-on tester l'effet d'une modification de prise en charge ou de traitement dans le futur) ? Non
3. L'étude comporte-t-elle une enquête sur des aspects délicats de la vie privée, quelles que soient les personnes interviewées (sexualité, maladie mentale, maladies génétiques, etc...) ? Non
4. L'étude comporte-t-elle des interviews de mineurs qui sont potentiellement perturbantes ?
Non

5. Y a-t-il enquête sur la qualité de vie ou la compliance au traitement de patients traités pour une pathologie spécifique ? Non
6. Y a-t-il enquête auprès de patients fragiles (malades ayant des troubles cognitifs, malades en phase terminale, patients déficients mentaux,...) ? Non
7. S'agit-il uniquement de questionnaires adressés à des professionnels de santé sur leur pratique professionnelle, sans caractère délicat (exemples de caractère délicat : antécédents de burn-out, conflits professionnels graves, assuétudes, etc...) ? Oui
8. S'agit-il exclusivement d'une enquête sur l'organisation matérielle des soins (organisation d'hôpitaux ou de maisons de repos, trajets de soins, gestion de stocks, gestion des flux de patients, comptabilisation de journées d'hospitalisation, coût des soins,...) ? Non
9. S'agit-il d'enquêtes auprès de personnes non sélectionnées (enquêtes de rue, etc.) sur des habitudes sportives, alimentaires sans caractère intrusif ? Non
10. S'agit-il d'une validation de questionnaire (où l'objet de l'étude est le questionnaire) ? Non

Si les réponses aux questions 1 à 6 comportent au minimum un « oui », il apparait probablement que votre étude devra être soumise pour avis au Comité d'Ethique.

Si les réponses aux questions 7 à 10 comportent au minimum un « oui », il apparait probablement que votre étude ne devra pas être soumise pour avis au Comité d'Ethique.

En fonction de l'analyse du présent document, le Collège des Enseignants du Master en Sciences de la Santé publique vous informera de la nécessité ou non de déposer le protocole complet de l'étude à un Comité d'Ethique, soit le Comité d'Ethique du lieu où la recherche est effectuée soit, à défaut, le Comité d'Ethique Hospitalo-facultaire de Liège.

Le promoteur sollicite l'avis du Comité d'Ethique car :

- cette étude rentre dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine.
- cette étude est susceptible de rentrer dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine car elle concerne des patients. Le Promoteur attend dès lors l'avis du CE sur l'applicabilité ou non de la loi.
- cette étude ne rentre pas dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine, mais un avis du CE est nécessaire en vue d'une publication.

Date : 21/02/2021 _____ Nom et signature du promoteur : Yoann Marechal



Nom et signature de l'étudiante : Debolle Lisa



1.2. Réponse du Collège restreint des Enseignants du Master en Sciences de la Santé Publique

 **RE: Demande d'avis au Comité d'Ethique** 5 Mars 2021 16:11

Expéditeur : **MSSP**

À : **lisa debolle**

Bonjour,

Votre étude est hors du champ de la loi de 2004. Comme vous ne souhaitez pas publier les résultats de cette étude, il n'est pas nécessaire de passer par un Comité d'éthique.

Vous êtes donc en ordre sur le plan éthique.

Bonne continuation,

Bien à vous,

Le Collège restreint des enseignants du MSSP

-----Message d'origine-----
De : lisa.debolle@student.uliege.be [mailto:lisa.debolle@student.uliege.be]
Envoyé : mardi 23 février 2021 16:39
À : mssp@uliege.be
Objet : Demande d'avis au Comité d'Ethique

Chers membres du Collège des Enseignants,

Je suis Lisa Debolle, étudiante en deuxième année de master en Sciences de la Santé Publique.

Je vous avais déjà contacté dans le cadre de mon mémoire en août 2020 pour une demande d'avis. Depuis lors, et compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, j'ai été dans l'obligation de revoir mon projet. En effet, j'avais envisagé initialement une étude mixte qui était difficilement réalisable.

Par ailleurs, je vous soumet un nouveau formulaire de demande pour une étude qui traite du même sujet mais qui concerne uniquement une méthode qualitative.

Je vous en souhaite bonne réception.

Dans l'attente de vous lire prochainement, recevez, membres du Collège des Enseignants, l'assurance de ma considération respectueuse.

Lisa Debolle (S195909)

1.3. Email de sollicitation de participation à l'étude



Madame, Monsieur,

Je suis Lisa Debolle, infirmière SISU au sein du département de médecine aiguë de la Clinique Notre-Dame de Grâce de Gosselies et étudiante en master en Sciences de la Santé Publique à l'Université de Liège.

Je vous contacte pour vous inviter à participer à mon mémoire mené en collaboration avec le Docteur Yoann Marechal et Madame Cinderella Noel, sous la supervision du Docteur Alexandre Ghuysen.

Celui-ci s'intitule :

« Comment élaborer un outil informatisé pour améliorer l'identification de potentiels donneurs d'organes décédés par le staff psycho-médico-infirmier des services de soins intensifs ? »

L'étude se réalise au sein des unités de soins intensifs de six hôpitaux belges participants, à savoir : l'hôpital Erasme, les Cliniques Universitaires Saint-Luc, le CHU Marie-Curie, l'hôpital Notre-Dame de Charleroi, la Clinique Notre-Dame de Grâce de Gosselies et le Centre de Santé des Fagnes de Chimay.

Votre collaboration est précieuse et participe activement à l'amélioration du don d'organes en Belgique. C'est pour cela que nous nous permettons de solliciter votre participation à ce projet.

Pour participer à cette étude, il vous suffit d'être un/une membre du personnel infirmier, médical ou être psychologue et travailler **entre mars et juin 2021 compris** dans une unité de soins intensifs d'une des structures citées ci-dessus.

En tant que participant, il vous sera demandé de répondre, de manière volontaire, à des questions ouvertes qui vous seront posées à travers un **entretien individuel par visioconférence**. Celui-ci sera programmé, selon votre meilleure convenance, endéans le 30 avril 2021, durant une plage horaire que vous aurez l'occasion de choisir via un lien qui vous sera communiqué par mail.

Par la suite, il est possible que nous sollicitions à nouveau votre collaboration à travers un **Focus group** au sein duquel vous pourrez débattre avec d'autres professionnels d'autres structures.

Les conditions sanitaires actuelles compliquent le contact que je souhaite entretenir avec vous. C'est une des raisons pour lesquelles vous trouverez, ci-jointe à ce mail, une vidéo explicative dans laquelle je me présente et vous expose les tenants et les aboutissants de votre participation à cette étude.

Si vous souhaitez devenir participant, il vous suffit de **lire et de renvoyer le formulaire de consentement éclairé signé** (vous trouverez ce document également ci-joint à ce mail) sur mon adresse mail : lisa.debolle@hotmail.fr

Mon équipe de recherche et moi-même vous remercions pour le temps et l'attention que vous accorderez à ce projet.

N'hésitez pas à revenir vers moi pour toute autre question éventuelle.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération respectueuse.

Lisa Debolle
Infirmière SISU - DMA, Clinique Notre-Dame de Grâce
Etudiante MSSP - Uliège

1.4. Formulaire de consentement éclairé



Université de Liège

Formulaire de consentement pour l'utilisation de données à caractère personnel dans le cadre d'un travail de fin d'étude

Ver. 1.2 du 31/03/2021 - « Comment élaborer un outil informatisé pour améliorer l'identification de potentiels donneurs d'organes décédés par le staff psycho-médico-infirmier des services de soins intensifs ? »

Le manque d'identification de potentiels donneurs d'organes au sein des services aigus des hôpitaux belges reste une problématique actuelle. Nombreuses sont les preuves de la nécessité de mettre en place des standards dans des pratiques encore trop variées.

L'objectif de cette étude est d'explorer les processus d'identification de potentiels donneurs d'organes au sein des unités de soins intensifs à travers des entretiens avec du personnel infirmier, médical et psychologue de ces unités.

La recherche s'effectue dans six hôpitaux de Belgique, à savoir : l'hôpital Erasme (Bruxelles), les Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles), le CHU Marie-Curie (Charleroi), l'hôpital Notre-Dame (Charleroi), la Clinique Notre-Dame de Grâce (Gosselies) et le Centre de Santé des Fagnes (Chimay).

La finalité de ce projet est le développement d'un outil d'aide informatisé, basé sur les éléments clés des discours des professionnels de terrain.

Ce document a pour but de vous fournir toutes les informations nécessaires afin que vous puissiez donner votre accord de participation à cette étude en toute connaissance de cause.

Pour participer à ce projet de recherche, vous devrez signer le consentement à la fin de ce document et nous vous en remettrons une copie signée et datée. Vous serez totalement libre, après avoir donné votre consentement, de vous retirer de l'étude.

Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : Yoann MARECHAL – Pédiatre intensiviste aux soins intensifs du CHU Marie-Curie (ISPPC) - yoann.marechal@chu-charleroi.be

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : Lisa DEBOLLE – Infirmière SISU au sein de la Clinique Notre-Dame de Grâce et étudiante en Master en Sciences de la Santé Publique à l'Université de Liège – lisa.debolle@hotmail.fr

Description de l'étude

Cette étude a pour but de comprendre le processus d'identification de potentiels donneurs d'organes décédés par le staff psycho-médico-infirmier des unités de soins intensifs d'hôpitaux belges actifs dans le don d'organes pour développer ultérieurement un outil d'aide informatisé permettant d'améliorer la reconnaissance de ces potentiels donneurs. Elle sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique 2020-2021.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

1. Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

2. Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont : le parcours professionnel, les représentations personnelles et le sens accordé à l'identification de potentiels donateurs d'organes, la pratique professionnelle et l'expérience liée au don d'organes, les difficultés rencontrées ainsi que des pistes d'amélioration potentielles.

3. À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifique de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

4. Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur.

5. Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?

Étape 1 : récolte des données lors d'entretiens individuels. Ces entretiens seront réalisés par visioconférence. L'enregistrement des entrevues sera soumis à votre accord. Il sera conservé sur un disque dur qui sera conservé uniquement par l'étudiante, Lisa Debolle, et protégé par un chiffrement réalisé avec Veracrypt. Il ne sera en aucun cas diffusé et ne sera utilisé qu'à des fins de recherche et de recueil de données dans le cadre de l'étude. L'ensemble des enregistrements seront supprimés à la fin de l'étude, après validation du jury.

Étape 2 : traitement des réponses : la retranscription de ces entretiens se fera de façon manuelle et informatisée. Aucune donnée personnelle ne sera reprise dans ce fichier. Les réponses traitées sont donc anonymes.

Étape 3 : analyse et discussion du mémoire au moyen des réponses anonymes.

6. Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?

L'ensemble des données seront anonymisées dès leur retranscription. La retranscription des entretiens et les enregistrements seront conservés séparément.

7. Qui pourra consulter et utiliser ces données ?

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

8. *Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?*

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert vers ni traitement par des tiers.

9. *Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?*

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel reposent sur votre consentement écrit. En consentant à participer à l'étude, vous acceptez que les données personnelles exposées au point 2 puissent être recueillies et traitées aux fins de recherche exposées au point 3.

10. *Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?*

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sans frais, la portabilité des données à caractère personnel la concernant et qu'elle a fournies à l'Université, c'est - à - dire de recevoir, sans frais, les données dans un format structuré couramment utilisé, à la condition que le traitement soit fondé sur le consentement ou sur un contrat et qu'il soit effectué à l'aide de procédés automatisés ;
- retirer, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire, son consentement. Ce retrait entraîne automatiquement la destruction, par le chercheur, des données à caractère personnel collectées ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

11. *Comment exercer ces droits ?*

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés

sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Je déclare avoir lu et compris les 4 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur : MARECHAL Yoann

Date : 31/03/21

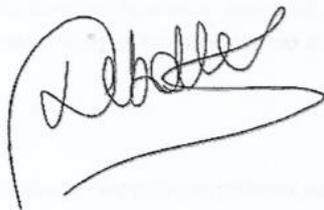
Signature :



Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude : DEBOLLE Lisa

Date : 31/03/21

Signature :



2. Documents créés dans le cadre cette étude

2.1. Guide d'entretien

Guide d'entretien

Démarrer par la consigne inaugurale :

l'identification de potentiels donneurs d'organes aux soins intensifs

Demander autorisation pour enregistrer la visio conférence

Parlez-moi de vous et de votre expérience professionnelle.

Variables qui servent surtout à fixer l'environnement de la personne et non pas à permettre de raconter l'histoire de la personne, ni même à préciser ce que l'on questionne.

Idées/représentation personnelles :

Selon vous, qu'est-ce que représente un potentiel donneur d'organes au sein de votre unité ?

- Quels critères ?
- Formation ?
- Compétences S-SF-SE ?
- Savoirs expérientiels ?

Quelle importance accordez-vous à leur identification ? pourquoi ?

- Quels sont les enjeux ?
- Gains perçus ? (institutionnels, individuels, globaux)
- Motivation, intérêt, croyances, valeurs du personnel ?

Ce qui existe déjà/pratique actuelle

J'aimerais que vous me racontiez comment vous faites pour les identifier.

- Quel rôle avez-vous à jouer ?
- Existe-t-il des procédures/outils/protocoles qui peuvent vous aider dans cette démarche ?

- Collaboration multi/pluri/interdisciplinaire ? Quelle relation, quelle dynamique de groupe ?
- Personnes impliquées dans le processus ?
- Quels éléments à organiser/planifier ? (réunion/rencontre...)
- Approche de la famille/entourage ?
- Consentement/opposition du vivant ?
- Exemples, anecdotes, cas concrets

Difficultés :

Quelles difficultés rencontrez-vous actuellement pour identifier des potentiels donneurs d'organes ?

- Impact par rapport aux activités habituelles ?
- Satisfaction personnelle ?
- Organisation institutionnelle ?

Recommandations personnelles :

Selon vous, comment améliorer l'identification de potentiels donneurs d'organes au sein de l'unité dans laquelle vous exercez ?

VS : que proposeriez-vous pour l'améliorer ?

- Intérêt d'un outil d'aide ? quel type ? pourquoi ?
- Standardisé ou individuel selon la structure ?
- Débriefing, suivi ?

Fin de l'enregistrement

Remerciements – Questions éventuelles

Fin

2.2. Échantillon final

Tableau 1 : Échantillon final

	Saint-Luc	Érasme	ND GHDC	HCMC	CNDG	CSF	Total
<u>Infirmiers</u>				n = 2	n = 0	n = 1	
Coordinateur DO	n = 1	n = 2	n = 1				8
Chef de service	n = 1						
<u>Médecins</u>	n = 1	n = 1	n = 1	n = 2	n = 2	n = 0	7
<u>Psychologues</u>	n = 0	n = 0	n = 0	n = 0	n = 0	n = 0	0
<i>Total</i>	3	3	2	4	2	1	<u>15</u>

Abréviations : CNDG : Clinique Notre-Dame de Gosselies – CSF : Centre de Santé des Fagnes – DO : Don d’Organes – HCMC : Hôpital Civil Marie-Curie – ND GHDC : Notre-Dame Grand Hôpital de Charleroi

2.3. Codebook et fréquences d'apparition des unités d'analyse thématique

Figure 1 : Codebook et fréquences d'apparition des unités d'analyse thématique



Abréviations: CLDO : Coordination Locale Don d'Organes - DO : Don d'Organes – DOMC : Donneur d'Organes décédé en Mort Cérébrale – DOMIII : Donneur d'Organes décédé de type Maastricht III – DT : Don de Tissus – EMI : Équipe Médico-Infirmière PDO : Potentiel Donneur D'organes – SI : Soins Intensifs

2.4. Pistes d'amélioration proposées par les participants et leur fréquence d'apparition

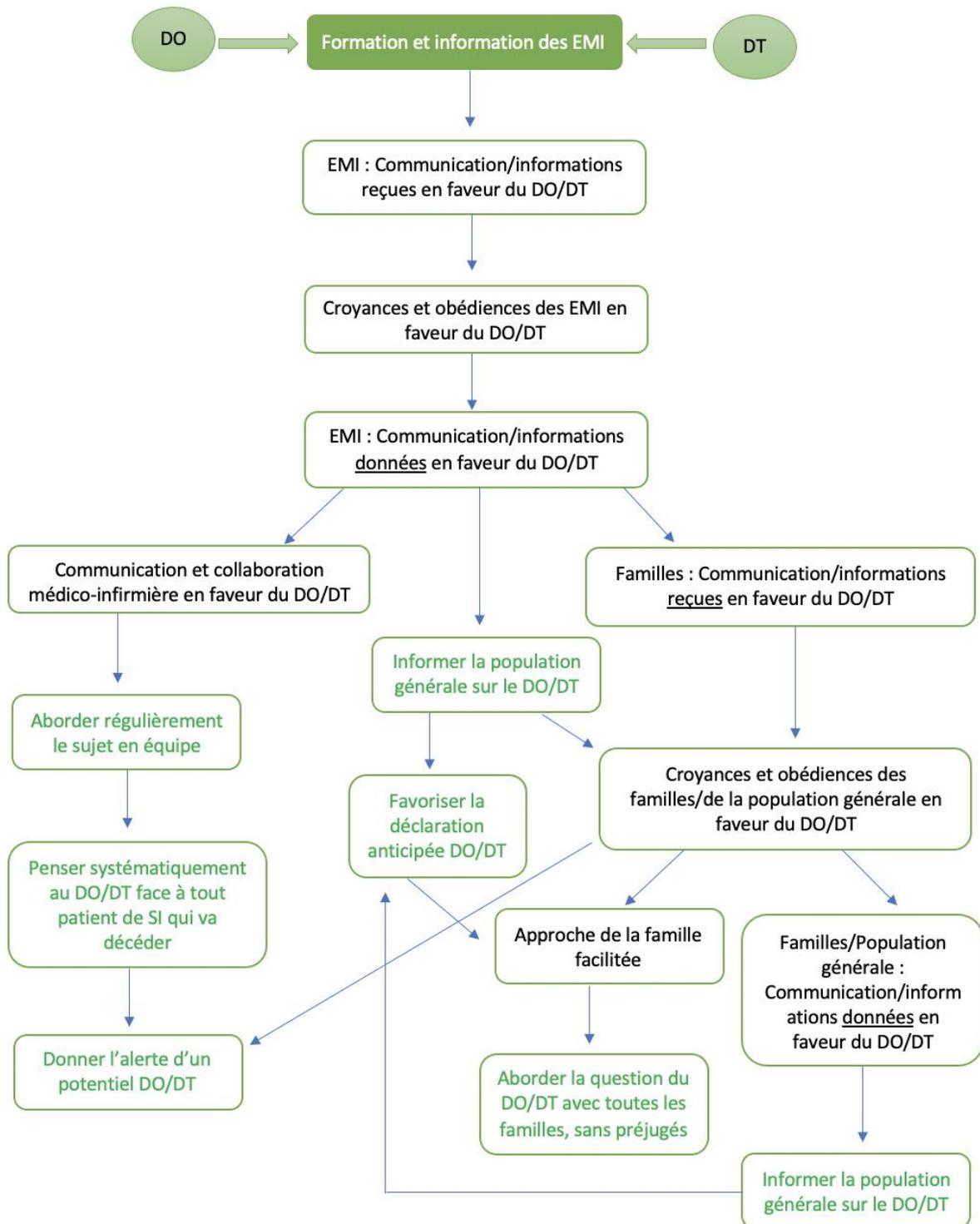
Tableau 2 : Pistes d'amélioration proposées par les participants et leur fréquence d'apparition

Créer un système d'alerte dans le dossier du patient	5
- Intégrer l'intelligence artificielle	1
- Créer la classe thérapeutique « DO »	1
Élaborer un outil	5
- Informatique	2
- Avec critères et contre-indications d'un PDO	3
- Pour le management PDO	2
Penser systématiquement au DO face à tout patient de SI qui va décéder	7
- Aborder régulièrement le sujet du DO en équipe	4
Former et informer les EMI au sujet du DO	12
- Former les EMI à la communication	1
- Former les EMI au management PDO	2
- Dispenser des formations et des informations aux EMI par la CLDO	4
- Dispenser des informations aux EMI par du personnel de centres de transplantation	5
- Former et informer les EMI d'autres structures (plus petites, qui font moins souvent du DO)	4
Favoriser la communication et la collaboration au sein des EMI	6
Réaliser des débriefings	2
Informar la population générale au sujet du DO	10
- Informer les adolescents dans les écoles secondaires	3
- Réaliser des campagnes publiques relatives au DO	4
Favoriser la déclaration anticipée relative au DO	6
- Proposer un autre système que de s'enregistrer à la commune	3
○ S'enregistrer au moment du permis de conduire	2

<ul style="list-style-type: none"> ○ S'enregistrer lors du changement de carte d'identité 	1
<ul style="list-style-type: none"> - Éclairer la décision relative au DO 	4
<ul style="list-style-type: none"> ○ Informer via le médecin traitant 	3
Aborder la question du DO avec toutes les familles, sans préjugés	3
Faire intervenir un(e) psychologue	15
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les familles dans les mauvaises nouvelles 	14
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les familles dans le cas de jeunes patients, d'enfants 	3
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les EMI qui ont eu des expériences difficiles 	5
<ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser des débriefings avec un(e) psychologue 	2
<ul style="list-style-type: none"> - Intervention non systématique, au cas par cas 	3
<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'intérêt dans le processus identification 	6
Favoriser le don de tissus	11
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les EMI au don de tissus 	3
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser et intégrer au dossier patient un formulaire post-décès relatif au don de tissus 	3
<ul style="list-style-type: none"> - Étendre la réflexion du don de tissus à d'autres services que les soins intensifs 	5

2.5. Figure 2 : La clé du processus d'identification des PDO aux SI

Figure 2 : La clé du processus d'identification des PDO aux SI



Abréviations : DO : Don d'Organes – DT : Don de Tissus – EMI : Équipe Médico-Infirmière

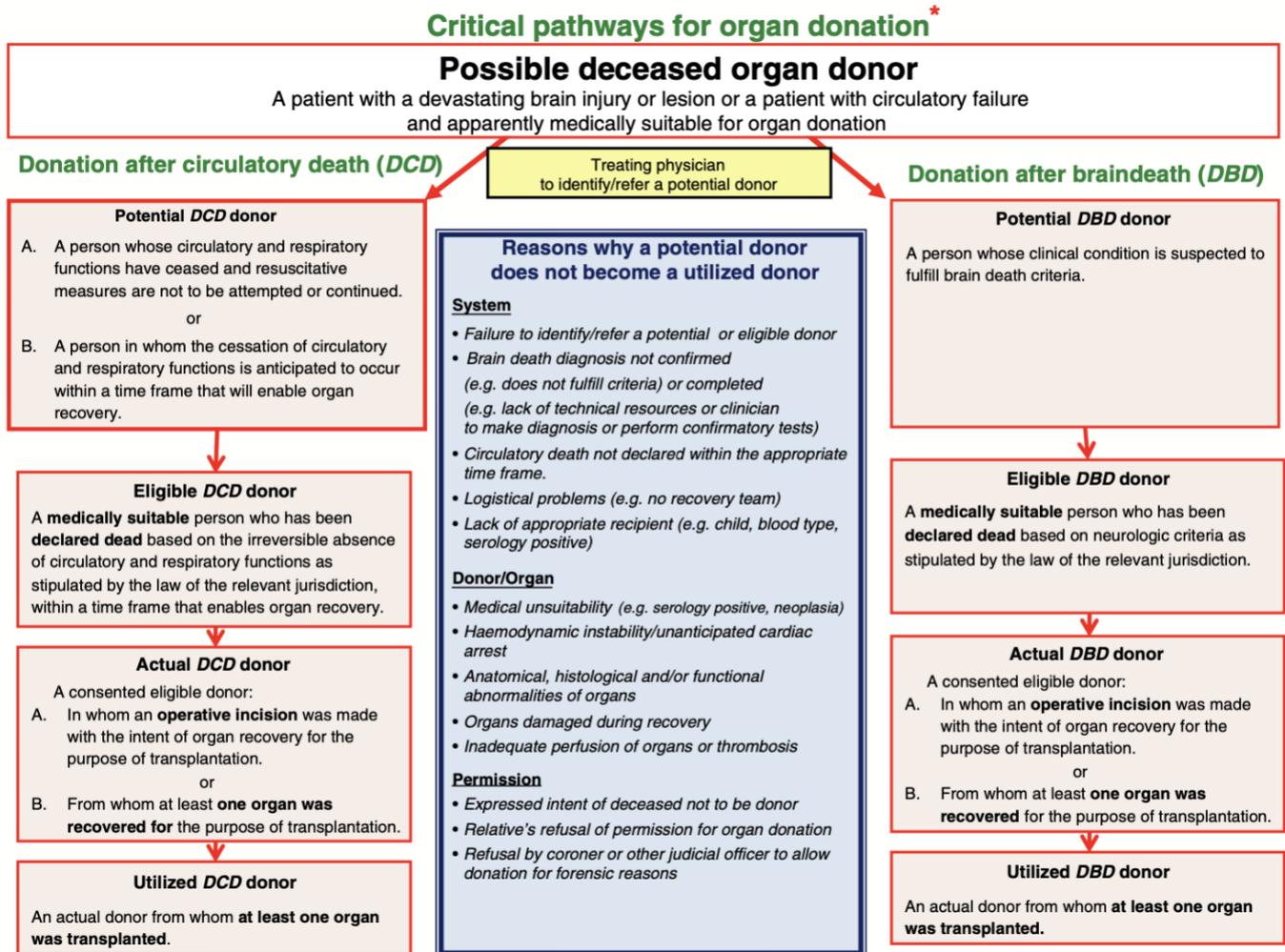
2.6. Rigueur scientifique de l'analyse qualitative des données de la recherche

Tableau 3 : Rigueur scientifique de l'analyse qualitative des données

Critères de rigueur scientifique pour l'analyse qualitative des données	Adéquation de la démarche de recherche aux critères
<i>Crédibilité (validité interne)</i>	Le Docteur Yoann Marechal et Cinderella Noel, pratiquant régulièrement des démarches d'identification des PDO au sein de leur USI, unité participante à cette étude, ont pu vérifier si la représentation du processus était fidèle à la réalité de terrain. Ils ont procédé, tout au long de la recherche, à de nombreuses vérifications des résultats et de l'analyse avancés par l'investigatrice pour en assurer la crédibilité.
<i>Transférabilité (validité externe)</i>	<p>Dès le départ, la littérature a démontré une variabilité des pratiques au sujet de la problématique d'intérêt. Par ailleurs, la Belgique compte une grande variété de profils hospitaliers (libre, catholique, centre de transplantation ou non,...). Nous avons donc réalisé une étude multi-sites afin de représenter le maximum de profils d'EMI belges et tendre ainsi à la généralisation des résultats.</p> <p>La population initiale comptait les psychologues. Cependant, le protocole initialement établi s'est heurté à une réalité de terrain qui les place en dehors du processus d'identification des PDO aux SI, centré plutôt sur le staff médico-infirmier. Par ailleurs, même si leur point de vue aurait été intéressant à explorer pour le soutien des EMI et l'approche des familles, ils n'auraient pas forcément impacté les résultats quant au processus d'identification en tant que tel, comme le démontrent les participants.</p>
<i>Fiabilité</i>	Il est important de considérer que la collecte s'est effectuée dans un contexte de crise sanitaire mondiale. La pratique du DO et du DT est impactée car fortement limitée, voire arrêtée, et les discours des participants dans cet environnement également. Néanmoins, une étude similaire de 2020 dans d'autres pays a démontré des résultats similaires à ceux obtenus (32), ce qui soutient objectivement ce critère.
<i>Confirmabilité</i>	L'ensemble des codes, des thèmes et des schémas d'analyse et de discussion ont été retravaillés et vérifiés par le Docteur Yoann Marechal et Cinderella Noel. N'ayant pas participé aux entretiens, ils ont un regard extérieur sur les données présentées et permettent leur vérification.

3. Annexes tirées de la littérature

3.1. « Critical pathways for deceased organ donation »

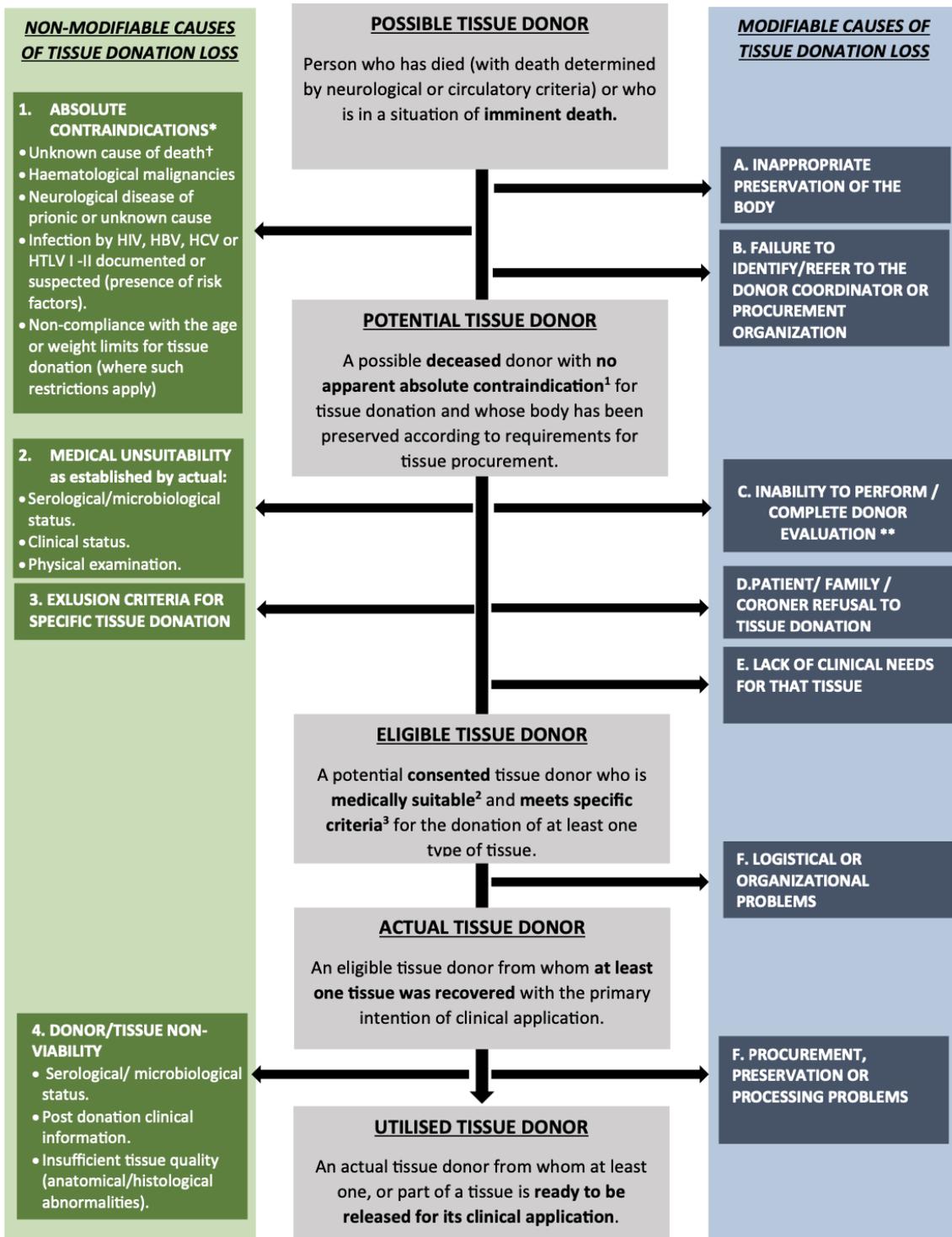


*The "dead donor rule" must be respected That is, patients may only become donors after death, and the recovery of organs must not cause a donor's death

Référence : Domínguez-Gil B, Delmonico FL, Shaheen FAM, Matesanz R, O'Connor K, Minina M, et al. The critical pathway for deceased donation: Reportable uniformity in the approach to deceased donation. *Transpl Int.* 2011;24(4):373–8.

3.2. « Critical pathway for deceased tissue donation »

CRITICAL PATHWAY FOR DECEASED TISSUE DONATION



Référence : Sandiumenge A, Domínguez-Gil B, Pont T, Sánchez Ibáñez J, Chandrasekar A, Bokhorst A, et al. Critical pathway for deceased tissue donation: a novel adaptive European systematic approach. *Transpl Int.* 2021;34(5):865–71.

3.3. « Intensive Care to facilitate Organ Donation (ICOD) »

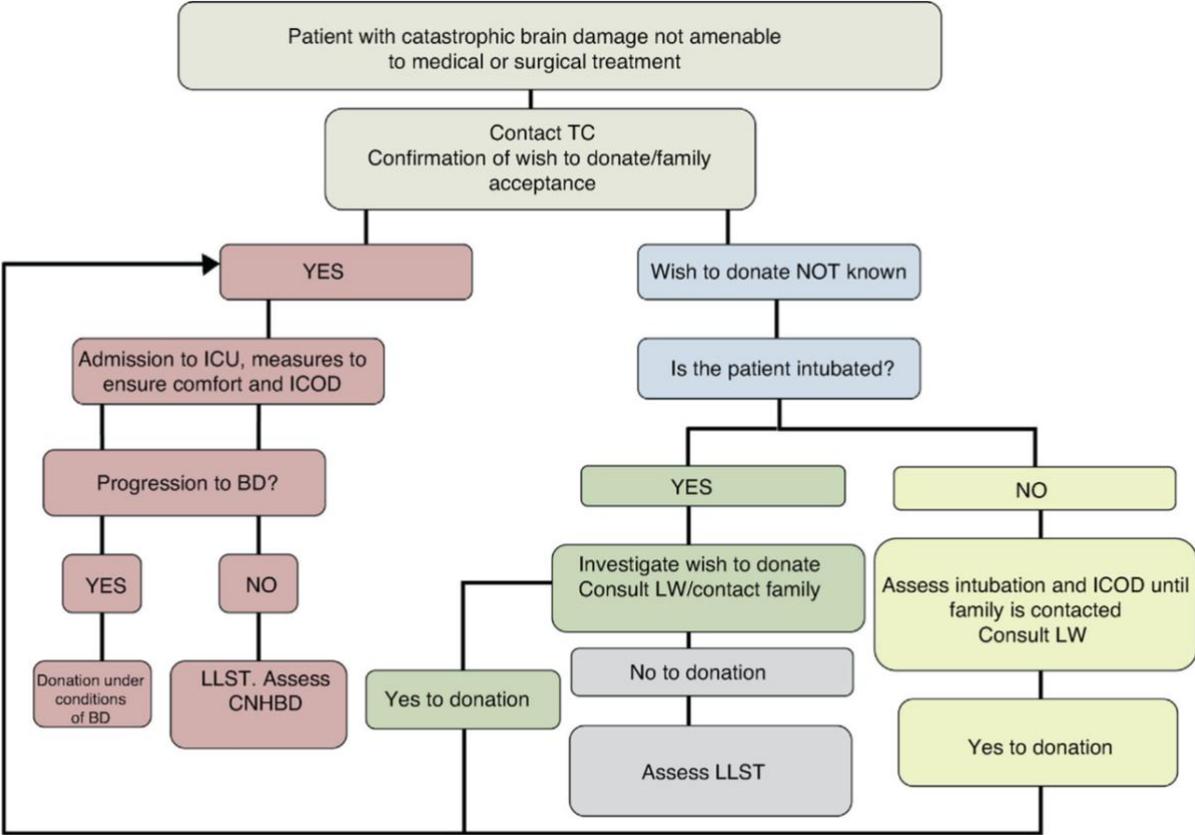


Figure 3 Intensive care to facilitate organ donation process. ICOD: intensive care to facilitate organ donation; TC: transplantation coordinator; CNHBD: controlled non-heart beating donation; LLST: limitation of life support techniques; BD: brain death; LW: living will; ICU: Intensive Care Unit.

Référence : Escudero Augusto D, Martínez Soba F, de la Calle B, Pérez Blanco A, Estébanez B, Velasco J, et al. Intensive care to facilitate organ donation. ONT-SEMICYUC recommendations. Med Intensiva (English Ed. 2021;45(4):234–42.